

# Déclaration liminaire au Groupe de Travail

## Douane 2030 : un cap à tenir, des moyens à obtenir !

séance du 18 décembre 2025



Monsieur le Directeur,

Depuis une décennie, l'administration des douanes accuse un retard significatif dans son développement et dans son rayonnement au sein des forces de sécurité et de contrôle de notre pays. Pour retrouver l'élan nécessaire, il nous faut aujourd'hui proposer un cap fort, porteur d'avenir, qui engage à la fois les personnels et les responsables politiques.

C'est important pour nos dirigeants, car il est essentiel qu'ils prennent enfin la mesure des enjeux et votent des moyens à la hauteur pour la DGDDI. Rappelons qu'au cours du précédent plan, l'investissement par agent était quatre fois inférieur à celui consenti dans les autres administrations de contrôle. Sans moyens, aucune ambition ne peut prospérer. Or, la trajectoire annoncée pour 2026 n'est guère encourageante. Il est donc indispensable de préciser dès maintenant le montant de l'enveloppe nécessaire, afin qu'elle soit votée fin 2026 et déployée progressivement entre 2027 et 2030.

Il est tout aussi essentiel que les agents disposent d'une déclinaison opérationnelle et efficace du plan. Notre alliance avait déjà souligné, en février, l'importance de bâtir une stratégie dans laquelle les agents occupent une place centrale. La feuille de route Douane 2030 doit être lisible et appropriable par l'ensemble des personnels des catégories A, B et C, afin qu'ils puissent s'y engager collectivement et y adhérer pleinement.

Pour rappel, en février nous considérions que votre approche pourrait se révéler plus pertinente que l'ancien cadre rigide, en ouvrant la possibilité d'intégrer nos revendications. Toutefois, cette démarche exige de votre part une transparence et une sincérité, auxquelles nous resterons particulièrement attentifs.

Nous voulons en priorité que la douane de demain permette aux agents de concilier vie professionnelle et personnelle, garantir l'emploi tout en offrant de véritables perspectives d'évolution et de progression, et renforcer la reconnaissance, notamment salariale, afin de donner aux agents les moyens d'exercer pleinement leur mission et de répondre à leur volonté d'être utiles. Elle doit également assurer aux agents et aux structures des conditions optimales de protection et de sécurité.

Votre point de départ, qui vise à renforcer les moyens de la formation professionnelle, répond en partie à nos attentes. Il en va de même pour la sécurité des personnels et des bâtiments. Toutefois, l'absence d'anonymat dans les actes et procédures laisse le dispositif incomplet : il est impératif de s'engager pleinement sur ce chantier essentiel pour la protection des agents.

Vous évoquez également le logement et l'aide à la parentalité. Là encore, cela entre dans le giron de nos revendications. Aussi, nous vous encourageons à investir fortement sur ces sujets, en les complétant par une réflexion sur le transport, afin de faciliter l'accès à des résidences encore trop isolées.

Nous pouvons citer également l'attention portée aux outre-mer (à condition qu'elle soit intégrée à l'ensemble des chantiers), la valorisation des encadrants CO et SU, l'allègement des tâches, ainsi que de la réserve opérationnelle (RO), qui figurent parmi les dossiers identifiés et importants pour nos syndicats.



# Déclaration liminaire au Groupe de Travail

## Douane 2030 : un cap à tenir, des moyens à obtenir !

séance du 18 décembre 2025



D'ailleurs, nous attendons toujours la confirmation d'une prochaine date de GT ou RT consacré à l'encadrement, comme nous l'avons largement réclamé la semaine dernière. Cela doit constituer une priorité dans votre calendrier. L'annonce récente d'une RT supplémentaire au printemps pour le dialogue social démontre que l'agenda peut encore s'adapter : il est donc possible d'y inscrire rapidement une réunion dédiée pour répondre aux attentes des encadrants de proximité.

Enfin, concernant la RO, il devient urgent d'ouvrir un GT ou RT spécifique afin de clarifier les perspectives en matière de recrutements et de formation : qui, quand, combien, et dans quel objectif ?

Revenons à notre Douane 2030 : il est indispensable de parler de l'agent en tant que tel. Cela implique une augmentation des effectifs, une revalorisation des rémunérations et l'ouverture de véritables voies de promotion. Continuer à proposer seulement 35 € d'augmentation mensuelle après dix ans de carrière en catégorie C restera rédhibitoire, quels que soient les autres efforts consentis.

À l'inverse, vous insistez beaucoup sur les systèmes informatisés et sur l'intelligence artificielle. S'il est nécessaire de vivre avec son temps, il ne faut pas perdre notre boussole. Ces outils doivent rester des aides au travail, mais ils ne remplaceront jamais la compétence et le flair douanier. De plus, les systèmes informatiques sont loin d'être infaillibles : le déploiement catastrophique de Delta en est la preuve, et la cyberattaque ayant touché récemment les serveurs du ministère de l'Intérieur illustre la vulnérabilité du tout numérique.

Nous attendons également des réponses sur des notions fondamentales : le collectif, la place des contrôles CO et SU, la stratégie autour de l'ONAF et de la DNRED pour lutter contre les trafics financiers, ainsi que le maillage des services, notamment des laboratoires et du réseau comptable.

Enfin, la réorganisation de la DG vient s'ajouter à ces chantiers sans que l'on sache réellement ce que vous préparez. Si la priorité donnée au CSA-SCR ne nous choque pas, il est néanmoins indispensable que les représentants nationaux ne soient pas tenus à l'écart des informations.

Bref, Monsieur le Directeur, les attentes sont immenses pour franchir le cap de 2030. Or, depuis nos échanges de février dernier, votre ambition paraît déjà fragilisée sur des points essentiels concernant les personnels. Si la réorganisation, le « naming » et le tout informatique venaient à monopoliser notre dialogue, l'exercice ne serait qu'une nouvelle gestion de la pénurie, loin, bien loin de répondre aux attentes des personnels et des nôtres par la même occasion.

L'histoire retiendra ce que vous aurez choisi d'apporter, ou de ne pas apporter, à notre profession dans sa mission de protection des populations. Ne manquez pas ce rendez-vous : il engage votre responsabilité et l'avenir de la douane.

